



LETTRE AUX PARENTS

Depuis 2002 la municipalité s'est engagée dans un plan ambitieux de création de places en crèche et d'amélioration de la qualité d'accueil des enfants et des familles.

Si les personnels de la DFPE sont en parfait accord avec cet objectif, les conditions actuelles de sa mise en œuvre se traduisent par une dégradation de leurs conditions de travail qui va en s'accroissant. Cette dégradation conduit les personnels à quitter massivement la ville de Paris qui est dans l'incapacité de fidéliser ses professionnels de la petite enfance.

Ces départs débouchent sur un sous-effectif permanent qui dégrade le service qui vous est rendu.

Cette situation a fait l'objet de multiples interpellations de la direction et de l'adjoint au Maire par les syndicats qui représentent les personnels, sans réponse à la hauteur des enjeux.

La situation est devenue intolérable ! C'est pourquoi les personnels envisagent de se mettre en grève reconductible à compter du 17 mai.

L'objectif de ce mouvement de grève qui impactera forcément les conditions d'accueil de vos enfants est d'obtenir :

- ▶ le recrutement de 2 agents supplémentaires par établissement afin de permettre la mise en place d'équipes de remplacement constituées de personnels expérimentés et volontaires,
- ▶ le remplacement d'une prime discriminante, dite prime d'assiduité, par une prime forfaitaire.

A l'issue de ce conflit nous espérons que les personnels finiront par retrouver des conditions de travail normales et que vos enfants seront les premiers bénéficiaires d'un taux d'encadrement adapté et d'équipes stabilisées et expérimentées.

Si vous souhaitez nous soutenir, nous vous proposons d'envoyer au Maire de Paris le courrier ci-joint ou tout autre de votre choix. Une copie par mail peut également parvenir à Christophe Najdovski adjoint au Maire chargé de la petite enfance (christophe.najdovski@paris.fr) et à Mathias Vicherat du Cabinet du Maire de Paris (mathias.vicherat@paris.fr).

Proposition de courrier à envoyer au Maire de Paris

Monsieur Bertrand DELANOE
Maire de Paris
Hôtel de ville
75196 Paris cedex 04

Monsieur le Maire de Paris,

Depuis 2002 vous vous êtes engagé dans un plan ambitieux de création de places en crèche et d'amélioration de la qualité d'accueil des enfants et des familles.

L'accueil de nos enfants nécessite le recrutement de personnels qualifiés en nombre suffisant, je suis solidaire des demandes des personnels allant dans ce sens et vous remercie de prendre au plus vite toute mesure permettant d'améliorer leurs conditions de travail et celle de l'accueil des enfants.

Veillez agréer, Monsieur le maire de Paris, l'expression de ma considération.